

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 17 (1876), p. 248-252

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1876__17__248_0

© Société de statistique de Paris, 1876, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

CORRESPONDANCE.

La Statistique en France et à l'étranger.

M. Maximin Deloche, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de la comptabilité centrale et de la statistique au ministère de l'agriculture et du commerce, nous adresse, en nous priant de l'insérer, la lettre qu'il a cru devoir écrire à l'*Économiste français* en réponse aux attaques dont son service a été l'objet dans le numéro de ce journal portant la date du 12 août dernier.

« Paris, le 28 août 1876.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Décidément je joue de malheur avec l'*Économiste français*, ou plus exactement peut-être, l'*Économiste* joue de malheur avec moi. J'avais à relever, l'an dernier, des critiques peu bienveillantes et encore moins justes dirigées contre les travaux de la statistique générale de la France dont je suis chargé au ministère de l'agriculture et du commerce. Et voilà que le numéro du 12 de ce mois me porte le compte rendu d'une séance de la Société d'économie politique, où le même service a été l'objet d'attaques, cette fois ouvertement malveillantes et d'une injustice flagrante, comme je le ferai voir bientôt.

« Je rendrai toutefois au rédacteur du compte rendu, M. Arthur Mangin, ce témoignage qu'il est resté dans une grande modération d'opinion et dans une mesure parfaite de langage. Je lui sais gré d'avoir eu le bon esprit de se tenir en garde contre la fièvre de dénigrement qui semble avoir régné, à un certain moment, dans une société de Français contre l'administration de leur pays.

« Deux membres de la Société des économistes ont critiqué le service de la statistique générale en France.

« Il y en a un dont je ne parlerai pas.

« Mais j'ai lieu d'être surpris des termes dans lesquels M. J. Garnier, mon confrère à l'Institut, a cru pouvoir apprécier nos travaux statistiques, et que nos relations personnelles étaient loin de me faire prévoir.

« Je m'étonne encore davantage et je regrette qu'un économiste autorisé comme il l'est, ait une connaissance aussi imparfaite de travaux qui sont assurément des matériaux indispensables à la science économique, et particulièrement utiles pour le cours qu'il professe à l'École des ponts et chaussées.

« M. Garnier a comparé l'état de notre statistique dans les vingt dernières années (c'est à ses yeux la langueur et l'abandon), à l'état florissant où elle fut en 1830 ; il a cité avec éloge le nom de deux hommes qui ont longtemps conduit le service de la statistique au ministère du commerce. L'un d'eux est M. Moreau de Jonnés, auquel nous sommes, en effet, redevables de la création d'une statistique générale : nul n'a fait d'efforts plus intelligents ni plus persévérants pour développer cette utile institution, qui est la base de l'économie politique et sociale, sans laquelle le législateur, l'administrateur, le commerçant et l'industriel marchent à tâtons et s'exposent aux plus graves mécomptes. Personne plus que moi ne rend hommage aux talents et aux services de cet homme si distingué.

« Quant au deuxième nom, que M. J. Garnier a peut-être inconsidérément associé à celui de M. Moreau de Jonnés, il ne m'est pas permis de juger ici l'homme qui le porte. Mon confrère n'a d'ailleurs pas fait attention qu'après l'avoir exalté, il le frappe cruellement en disant que, « pendant les vingt dernières années, la statistique en France n'a pas fait de progrès et a peut-être fait le contraire ». Durant ces vingt années (sauf les cinq dernières), c'est l'ancien fonctionnaire auquel il est fait allusion qui était chargé du service de la statistique, et c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de la décadence signalée par M. Garnier. J'ai hâte d'ajouter, dans l'intérêt de la vérité et de la justice, que le reproche serait immérité, et que, pendant la période incriminée, il a été fait des travaux considérables et méritoires. Mais la méprise de mon contradicteur n'en est pas moins évidente.

« Je n'insisterai pas davantage sur cette question de personnes, qu'il eût été de meilleur goût de ne pas soulever : il ne saurait me convenir de discuter une comparaison de la nature de celle qu'a imaginée M. Garnier.

« Mais si je me refuse à un débat de cette sorte, il ne me déplaît point d'entrer dans une polémique sur les faits, qui me fournit l'occasion de redresser à la fois les idées de mon contradicteur et d'éclairer les lecteurs de l'*Économiste* sur la véritable situation de la statistique générale de France.

« Le bureau de la statistique générale a produit, depuis 1835, date de sa première publication, jusques et y compris 1870, 25 ouvrages en 33 volumes, soit moins d'un volume par année. Ces ouvrages avaient alternativement pour objet le dénombrement ou le mouvement de la population, l'agriculture, les aliénés, l'assistance publique, les salaires, etc.

« En 1872, quand le service passa dans les mains d'un nouveau chef, celui-ci fut frappé des inconvénients d'un système qui produisait isolément et à des intervalles inégaux, tantôt une statistique d'aliénés, tantôt celle des salaires ou toute autre ; et il conçut la pensée de substituer à ce procédé, qui ne permettait aucun rapprochement des faits d'ordre différent pour une même période, la composition d'une *statistique annuelle*, qui renfermerait, pour chaque année, toutes les statistiques dont notre service est chargé et formerait ainsi un tableau économique du pays.

« M. Garnier dit qu'aujourd'hui « on cherche et l'on hésite » : où a-t-il vu cela ? Notre programme d'action est bien fixé depuis plusieurs années et j'en poursuis sans relâche l'exécution.

« Nous dressons des statistiques annuelles remplaçant des statistiques de détails et pourvues de tables alphabétiques qui permettent au lecteur le moins exercé de trouver instantanément les renseignements qu'il désire.

En 1871, il n'a rien été publié : les désastreux événements de cette année font trop bien comprendre pourquoi.

« Depuis 1872, jusques et y compris 1875, il a été produit six ouvrages en un nombre égal de volumes, parmi lesquels je citerai la *Statistique sommaire des industries principales*, accompagnée pour la première fois de cartes statistiques polychromes, et les deux volumes de *Statistique annuelle*, de 584 et 540 pages grand in-4°, contenant chacun le mouvement de la population, les octrois et les consommations, les salaires et les professions, les établissements hospitaliers, les aliénés, les enfants assistés, les monts-de-piété, les caisses d'épargne, les libéralités aux établissements publics, l'agriculture.

« Nous avons sous presse, pour paraître vers le milieu d'octobre prochain : 1° le 3^e volume de la statistique annuelle, qui aura au moins 600 pages, et contiendra, outre les objets ci-dessus énumérés, une *statistique industrielle*; 2° un volume de statistique *internationale agricole*. Enfin, le dépouillement des éléments du V^e tome de la statistique annuelle sera terminé avant la fin de cette année, et nous en commencerons l'impression en 1876.

« Mais pour nous en tenir à ce qui doit être *achevé et livré au public cette année*, nous aurons produit, en quatre ans, huit volumes, dont quatre comprenant chacun la matière de plusieurs tomes des précédentes séries, c'est-à-dire deux ou trois fois la quantité de travail antérieurement fournie.

« Voilà, Monsieur le Rédacteur, les résultats *précis* que j'oppose à de *vagues accusations* d'hésitation et de négligence. Et ces résultats ont été obtenus malgré une diminution considérable apportée au personnel, les conducteurs des ponts et chaussées qui étaient au bureau de statistique ayant cessé, depuis 1871, de concourir à ses travaux.

« Et maintenant, je le demande à tout homme de bonne foi, est-il permis, en présence de ces faits, de prétendre que la statistique générale de France va de mal en pis ? N'est-ce pas la plus évidente contre-vérité qui se puisse énoncer ?

« Je parlais tout à l'heure du personnel réduit qui est sous mes ordres : mais, j'ai été heureux de le proclamer, et j'ai plaisir à le répéter ici, c'est un personnel d'élite capable et dévoué, qui supplée au nombre par l'activité et l'intelligence, et en tête duquel j'ai cité plus d'une fois et je citerai encore mon excellent collaborateur, M. Loua, chef de bureau.

« La démonstration qui précède, j'ai eu déjà l'occasion de la faire, plus sommairement il est vrai, devant l'Académie des sciences morales et politiques, en lui présentant successivement les publications de mon service. M. Garnier avait là des occasions bien favorables pour en signaler les lacunes et les défaillances : pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? J'aurais été enchanté de l'édifier sur ce sujet, et je lui aurais épargné le désagrément d'avoir à reconnaître aujourd'hui le mal fondé de ses opinions et l'inexactitude de ses assertions.

« En terminant, j'ai un aveu à faire : je suis humilié et affligé de voir que l'étude de nos productions statistiques soit négligée par ceux-là mêmes pour lesquels elle est cependant une obligation professionnelle, et qui ne se bornant pas à les ignorer, les rabaisent devant leur propre pays, aux regards des étrangers, qui, eux, les consultent, les lisent, les mettent à profit et leur rendent une justice vainement attendue de nos compatriotes.

« Ai-je besoin, Monsieur le Rédacteur en chef, de vous exprimer le désir que ma lettre soit insérée dans le plus prochain numéro de l'*Économiste*? Je vous remercie d'avance, en m'excusant d'avoir donné à ma réponse un développement que j'aurais bien voulu éviter, mais qu'exigeait, vous le comprendrez, l'intérêt du service qui m'est confié, et la dignité de l'administration à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

« Agrérez, je vous prie, avec mes remerciements, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués.

« M. DELOCHE,

« *Membre de l'Institut, directeur de la comptabilité centrale et de la statistique
au ministère du commerce.* »

Pour clore ce débat, nous faisons suivre la lettre de M. Deloche de la réponse que M. Joseph Garnier lui adresse dans le dernier numéro de l'*Économiste français*.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Je n'ai que peu de mots à répondre à la très-longue lettre que vous adresse M. Maximin Deloche, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de la comptabilité centrale et de la statistique générale au ministère de l'agriculture et du commerce.

« M. Deloche confond mes paroles avec celles d'autres personnes qui ont pris part à la conversation, et avec les observations de l'auteur du compte rendu de la séance de la Société d'économie politique où la statistique a été sur le tapis.

« Pour mon compte, j'ai surtout voulu rappeler les débuts de la statistique générale et l'impulsion qui lui fut donnée après la Révolution de 1830. Je n'ai parlé que de M. Moreau de Jonnés.

« J'ai surtout voulu dire que la bonté de la statistique se ressentait des libertés publiques; que le moment est venu en France de l'organiser sur une plus grande échelle; que je voudrais voir constituer, en place de cette petite annexe de la comptabilité du ministère du commerce, un véritable *Board of Trade* indépendant de toute autre administration et de tout ministère.

« En quoi tout cela peut-il blesser M. Deloche, dont le nom n'a pas été prononcé, si j'ai bonne mémoire, et dont personne plus que moi n'apprécie la science et l'érudition?

« Agrérez, etc.

« JOSEPH GARNIER,

« *Sénateur, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel
de la Société d'économie politique.* »

La lecture de ces deux lettres nous a suggéré l'idée d'établir aussi exactement que possible le bilan des ouvrages statistiques publiés, soit annuellement soit à des intervalles périodiques, par le Gouvernement français. C'est la meilleure manière de prouver que par le nombre et l'étendue des renseignements livrés au public, notre pays peut rivaliser avec les États les mieux informés.

Publications statistiques officielles de la France.

	Budgets.
	Comptes généraux.
	Tableau général du commerce extérieur.
<i>Ministère des Finances.</i>	Tableaux mensuels des opérations de douane.
	Mouvement du cabotage.
	Rapport sur les opérations de la caisse des retraites pour la vieillesse.
	Comptes de la Banque.
	Postes et télégraphes.
	Recensement quinquennal de la population.
<i>Ministère de l'Intérieur</i>	Rapport sur les chemins vicinaux.
	Statistique des établissements pénitentiaires.
	Statistique des sociétés de secours mutuels.
	Rapport sur les établissements de bienfaisance.
<i>Ministère de la Guerre.</i>	Compte rendu du recrutement de l'armée.
	Compte général de la justice militaire.
	Statistique médicale de l'armée.
	Tableaux du commerce et de la navigation des colonies.
<i>Ministère de la Marine.</i>	Compte général de la justice maritime.
	Compte de la justice aux colonies.
	Notices sur la transportation.
	Statistique des pêches.
	Statistique des sinistres maritimes.
	DÉNOMBREMENT STATISTIQUE DE LA POPULATION. —
	STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE, COMPRENANT :
	Statistique de l'agriculture.
	Statistique de l'industrie.
	Mouvement de la population.
	Octrois.
<i>Ministère de l'Agriculture et du Commerce</i> (1)	Prix et salaires.
	Bureaux et établissements de bienfaisance.
	Hôpitaux, hospices et enfants assistés.
	Asiles d'aliénés.
	Comptes des caisses d'épargne.
	Monts-de-piété.
	Libéralités aux établissements publics.
	Sinistres.
<i>Ministère des Travaux publics.</i>	Statistique de l'industrie minérale.
	Statistique des chemins de fer.
	Monographies sur les routes, ponts et canaux.
<i>Ministère de l'Instruction publique.</i>	Rapports sur l'Instruction publique.
<i>Ministère de la Justice.</i>	Statistique de la justice civile et commerciale.
	— de la justice criminelle.
<i>Ministère des Affaires étrangères.</i>	Rapports consulaires sur la population, l'industrie et le commerce des divers pays.

(Note de la rédaction.)

(1) Ce ministère publie en outre, chaque année, la situation économique de la France, pour une période de 15 ans.